

INFORMATIQUE ET LANGUE FRANCAISE

Alain VUILLEMIN

Bien que méconnue par la plupart des réflexions récemment publiées sur l'état de la francophonie dans le monde, l'utilisation de l'« informatique » dans l'enseignement et dans la diffusion à l'étranger de la langue française est un phénomène ancien. Les premières expérimentations qui ont été menées à cette fin remontent en effet aux années 1965-1970, avec comme conséquence paradoxale que les meilleures méthodes d'enseignement du français, au moins les plus diffusées dans le monde, étaient en 1986 américaines et canadiennes. Les premiers de ces nouveaux « systèmes » d'enseignement étaient extrêmement complexes, implantés sur de très gros ordinateurs et, pour cette raison, très peu diffusés. L'explosion de la « micro-informatique », à partir de 1980, en supprimant nombre de contraintes techniques antérieures, a permis la réalisation et la diffusion, à de très faibles coûts, sur les matériels informatiques les plus divers, de très nombreux « didacticiels » d'enseignement du français, soit en langue étrangère, soit en langue maternelle. D'innombrables familles d'applications infiniment plus diversifiées sont apparues depuis, souvent fortement intégrées aux nouveaux laboratoires de langue informatisés qui commencent à se répandre. D'autres techniques, des « disques compacts » aux « vidéo disques » semblent également pleines de promesses en ce domaine et, cela, dans un avenir très proche. Les méthodes d'apprentissage correspondantes en seront-elles renouvelées pour autant ? Rien n'est moins sûr et la question ne manquera pas de susciter les réactions les plus vives tant la légitimité de ce recours à ces nouvelles techniques est loin de faire l'unanimité. Il n'empêche que l'évolution paraît irréversible. Jusqu'à quel point l'informatique est-elle alors susceptible d'aider à mieux apprendre notre langue, à mieux en maîtriser l'expression et, plus largement, à mieux en faire découvrir les richesses ?

Que l'on veuille recourir à l'informatique pour enseigner la langue française, soit comme une langue première, soit comme une langue étrangère, le but recherché par les didacticiels dits de « première génération » qui se sont répandus depuis 1980 est toujours le même :

aider à acquérir les bases de la langue, qu'il s'agisse de morphologie, de syntaxe ou de vocabulaire. Guidés, simulés, tutoriels, semi-directifs ou libres, les exercices d'auto-entraînement ou d'auto-apprentissage que proposent les méthodes existantes portent sur les notions les plus variées. De fait, qu'il s'agisse d'apprendre à lire, à l'aide des « logiciels » « je lis, j'écris », « j'entends », « L'oreille fine », « Elmo » ou « Lira », d'assimiler les principes de l'orthographe avec la série « Orthographe d'usage » et la série « Orthographe de règles », d'exécuter des exercices de grammaire et de vocabulaire avec la série « Lettres », dans l'enseignement de la langue maternelle, toutes les démarches pédagogiques semblent concevables et la plupart combinent exercices d'acquisition, contrôle des apprentissages, exercices de renforcement, tests d'évaluation et niveaux de progression. Il en est de même des méthodes usitées en français langue étrangère dont le CREDIF a proposé un premier inventaire en 1985. L'une des plus anciennes, qui n'est d'ailleurs pas citée par le CREDIF, est le système CAFÉ (pour « Cours autodidactique de français pour étrangers ») d'origine canadienne, qui commence à être utilisé en France et qui est implanté sur « Minitel ». L'une des plus complètes, et diffusée sur des micro-ordinateurs d'ailleurs américains, est encore canadienne : c'est la méthode du Bureau de l'éducation française du ministère de l'éducation de l'État du Manitoba, au Canada, qui recouvre à peu près la totalité des cursus de français dans les enseignements primaire et secondaire de cet État. Les plus souples sont peut-être américaines, et pourraient être celles que diffuse « Gessler educational software » en particulier. L'adjonction d'équipements périphériques audiovisuels, ne serait-ce que d'un magnétophone ou d'un magnétoscope, permet d'intégrer la phonétique à ces démarches. La conception des laboratoires informatisés, dont les premiers sont apparus sur le marché en 1983, ne fait que systématiser cette utilisation du son, de la vidéo et de l'informatique.

Parler une langue, c'est être capable de s'exprimer d'une façon convenable dans cette langue. La maîtrise de l'expression, écrite et parlée, et de la communication, reste le but ultime de ces apprentissages. L'intégration aux méthodes existantes de logiciels de « traitement de texte », unilingues et plurilingues, dont les applications éducatives potentielles paraissent très riches, risque d'en transformer les démarches d'une façon considérable. Dans ce domaine, l'innovation vient encore, sur un plan technique, du Canada où la société « Logiciel Vision Software » diffuse depuis 1985 le premier traitement de texte bilingue, français et anglais, qui ait été réalisé : TRAITEX INTERNATIONAL, qui se trouve

doté d'un « correcteur orthographique », d'un « analyseur de style » et d'un « lexique interne » composé de 90 000 mots anglais et de 220 000 mots français. D'autres systèmes de traitement de texte, comme le système américain « Think tank », dotés d'un « gestionnaire d'idées », semblent très prometteurs. Les exercices traditionnels de traduction et de composition pourraient s'en trouver profondément modifiés.

La diffusion aux États-Unis, depuis 1985, par Larousse, d'un premier dictionnaire orthographique micro-informatisé, appelé « Vérificateur d'orthographe », la réalisation, dès 1980, sous l'égide du Conseil international de la langue française, de la « banque de données » orthographique et grammaticale « Orthotel », la constitution, en 1984, de la banque de données terminologiques FRANTERM, les progrès également des « systèmes interactifs de traduction automatique » susceptibles d'être implantés à brefs délais sur les nouvelles générations de matériels micro-informatiques, indiquent d'autres voies à explorer. La combinaison de ces nouveaux instruments de travail à d'autres systèmes informatiques, comme les « systèmes-auteurs » de création de cours, « Diane-Arlequin » ou « Euridis » en France, « Copywrite », « The great creator » ou « Proforma » à l'étranger, en démultiplierait singulièrement les possibilités. A cet égard, les perspectives de développement que recèle le système français « Mapal », capable de réaliser en principe un nombre illimité de didacticiels, mériteraient d'être approfondies. L'apparition, enfin, de nouveaux supports optiques et numériques, les disques « audionumériques » ou « disques compacts », en assouplissant les modes de diffusion de ce genre de produits, devrait en renouveler l'intérêt.

Mais l'information, désormais, ce ne sont plus seulement les journaux, les revues et les livres, la radio et la télévision, ce sont aussi les « bases et les banques de données », scientifiques et techniques mais aussi littéraires et culturelles. L'informatique supprime les distances. Il n'est probablement pas jusqu'à la connaissance même de la civilisation qui ne sera affectée, à terme, par l'essor prévu des nouvelles techniques de l'information. Des catalogues, le Répertoire des bases et banques de données accessibles en conversationnel en France, l'inventaire des Bases et banques d'information des universités et du CNRS donne une idée de la variété des sujets abordés. Certaines, en « texte intégral », comme la banque de presse AGORA de l'Agence France-Presse ou la banque d'actualité BIPA de la Documentation française, sont directement exploitables. La plupart, comme les banques de données PASCAL et FRANCIS-H du Centre national de recherche scientifique, sont plus bibliographiques et documentaires. D'autres, enfin, mériteraient d'être

mieux connues dans le monde entier, comme le fameux « Trésor général des langues et parlers français » de Nancy, qui conserve en archives, sur supports informatiques, des milliers de textes littéraires et non littéraires, écrits entre 1789 et 1965, auxquels on commence à avoir accès par l'intermédiaire de « terminaux d'interrogation ». A ces banques d'informations déjà traditionnelles devraient s'ajouter, dans des délais assez brefs, des banques de données iconographiques et audiovisuelles inédites, des « banques d'images », sur vidéodisque en particulier, dont la banque de données ICONOS sur les collections photographiques françaises n'est qu'une préfiguration. La constitution de nouveaux réseaux télé-informatiques de transport et de transmission de l'information, comme les réseaux TRANS PAC en France, EURONET en Europe, DATANET et TYMNET aux États-Unis, permet déjà de diffuser ces banques de données pratiquement partout dans le monde. Leur utilisation ou leur exploration sera aussi un moyen de découvrir, par le truchement de la langue, l'originalité de nos mœurs et de notre civilisation. La démarche, d'ailleurs, pourrait être élargie à l'ensemble du monde francophone. Les obstacles, en 1986, ne sont plus techniques : ils sont humains, c'est-à-dire économiques et politiques.

Des voies nouvelles, multiples et très enchevêtrées, s'ouvrent ainsi, dans le monde entier, en faveur d'un plus grand rayonnement de la langue française par l'informatique, grâce aux progrès récents et souvent spectaculaires des techniques du traitement de l'information. Mais, il ne faut pas s'y méprendre, ce phénomène n'en - est qu'à son commencement. Ces premières applications de l'informatique et des techniques qui en dérivent que l'on peut ici et là recenser sont encore très balbutiantes et des confrontations seraient sans doute utiles entre ce qui s'esquisse en France et ce qui s'élabore à l'étranger. Les débats ne manqueront pas, sans doute, sur l'apport et les mérites intrinsèques de telle ou telle méthode. Ces querelles d'école ont déjà commencé. L'apparition de nouveaux produits, la diffusion d'équipements toujours plus perfectionnés, la définition et l'expérimentation de démarches nouvelles de raisonnement informatiques, comme celles que promettent les « systèmes-experts », ne cesseront pas de déplacer continuellement les termes de ces discussions. Seul, l'avenir tranchera. L'enjeu, toutefois, n'est pas uniquement didactique. Dans l'état actuel de la francophonie, la langue française ne restera le liant du monde francophone que si la France réussit à se constituer sa propre industrie de la langue. Tel est le défi lancé en cette fin du XX^e siècle à toutes les langues et à toutes les communautés humaines par l'essor des nouvelles techniques de la

communication. Telle est aussi la raison fondamentale pour laquelle la langue française doit demeurer présente dans les nouveaux circuits de l'information qui se mettent partout en place. La capacité, pour la France, de continuer demain à maintenir des relations culturelles et linguistiques privilégiées avec tous les autres pays en dépendra.

Alain VUILLEMIN.

Article paru dans le n° 135 (oct.nov.déc.86) de la revue *Défense de la langue française*, 8 rue Roquépine 75008 PARIS (42 65 08 87).